



Chômage partiel garde enfant

Par Antoine1010

Bonjour,

Avec le contexte actuel j'ai demandé le chômage partiel pour garder mes enfants. J'ai fait une attestation sur l'honneur comme étant le seule à en bénéficier.

Mon employeur me demande en plus une attestation employeur de ma compagne à t il le droit? Est ce nécessaire ?

En ayant lu différent article, je ne vois pas cette demande pour y bénéficier.

Merci de votre retour rapide